

## ➤ GAGNEZ DU TEMPS EN ADHÉRANT DIRECTEMENT EN LIGNE SUR WWW.SIA.FR

Ce formulaire est à retourner, par courrier, accompagné de son règlement à :

SIA - 79, rue Jean-Jacques Rousseau - 92 158 Suresnes Cedex, France - Tél.: +33(0)1 41 44 93 70 • Fax : +33(0)1 41 44 93 79

Je souhaite adhérer à la Société des Ingénieurs de l'Automobile comme membre (cochez la case correspondante)

Catégorie	Cotisation et abonnement revue*	Cotisation seule
Membre de plus de 30 ans	<input type="radio"/> 154 €	<input type="radio"/> 78 €
Membre de moins de 30 ans	<input type="radio"/> 113 €	<input type="radio"/> 37 €
Etudiant**	<input type="radio"/> 57 €	<input type="radio"/> 21 €

\*cet abonnement à tarif préférentiel est réservé aux membres de la SIA. Il ne peut en aucun cas être souscrit sans cotisation

\*\*étudiant : joindre obligatoirement une photocopie de votre carte d'étudiant

Les personnes morales ne peuvent adhérer que comme Sociétés Partenaires. Contacter la SIA pour les modalités d'inscription.

## ➤ COORDONNÉES

M  M<sup>me</sup>

Nom ..... Prénom .....

Né(e) le -- / -- / --

## ➤ ADRESSE PERSONNELLE

Adresse .....

Code postal\*\* ..... Ville\*\* ..... Pays\*\* .....

Tél.\*\* ..... Fax ..... Portable .....

E-mail personnel .....

Masquer ces coordonnées dans l'annuaire des membres

Masquer ce numéro de téléphone fixe dans l'annuaire des membres

Masquer ce numéro de téléphone mobile dans l'annuaire des membres

## ➤ ADRESSE PROFESSIONNELLE

Entreprise / Ecole / Université .....

Service .....

Fonction\*\* .....

Adresse interne .....

Adresse\*\* .....

Code postal\*\* ..... Ville\*\* ..... Pays\*\* .....

Tél ..... Fax ..... Portable .....

E-mail professionnel\*\* .....

Masquer ces coordonnées dans l'annuaire des membres

Masquer ce numéro de téléphone fixe dans l'annuaire des membres

Masquer ce numéro de téléphone mobile dans l'annuaire des membres

\*Champs obligatoires // \*\* Champs obligatoires si ils sont choisis comme "informations pratiques"

### ➤ VOS CENTRES D'INTÉRÊTS À LA SIA

- Tous les centres d'intérêt
- ADAS et Véhicules Autonomes
- Bien-être à bord (IHM - Performances dynamiques)
- Électronique & Architectures Électroniques & Logicielles
- Fiabilité - Qualité - Sécurité
- Éclairage
- IA - Big Data
- Matériaux et Carrosserie
- NVH / Acoustique
- Nouveaux Usages et Services
- Process - Production
- Simulation - Testing - Réalité Virtuelle
- Technologies des chaînes de traction
- Véhicule Connecté - Gestion des données - Cybersécurité
- Véhicule Électrique et Écosystème énergétique

### ➤ INFORMATIONS PRATIQUES

**Vous souhaitez recevoir votre courrier**

- A votre adresse personnelle
- A votre adresse professionnelle

**Vous souhaitez recevoir vos e-mails**

- Sur votre e-mail personnel
- Sur votre e-mail professionnel

### ➤ MODE DE PAIEMENT

**Paiement par chèque bancaire** établi à l'ordre de la Société des Ingénieurs Automobile

**Paiement par virement**, avec la mention COT2022 + votre nom sur l'ordre de virement

Société Générale Suresnes Charles Péguy

IBAN : FR76 30003 03290 00037263130 75

BIC SWIFT : SOGEFRPP

**Paiement par carte de crédit**

Je soussigné(e), M / M<sup>me</sup> .....

Autorise la SIA à débiter la somme de ..... Sur ma carte de crédit n° .....

Visa       American Express       Eurocard Mastercard       Diners Club

Date de validité (MM/AA) .....

Cryptogramme visuel (3 chiffres au verso de la carte de crédit) - Obligatoire ..

**Lieu et date // Signature (obligatoire)**

### ➤ VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR

- Une facture
- Un reçu fiscal

**Date**

**Signature**

### Avec tous nos remerciements

Etre membre de la SIA consiste à faire partie d'un réseau. Dans ce cadre, la SIA dispose d'un annuaire en ligne contenant les informations que vous nous avez fournies. Les informations demandées sont utilisées par la SIA, conformément à la loi "informatique et libertés" du 6/01/1978. Un droit d'accès et de rectification au fichier peut être exercé librement auprès de la SIA.

\*Règles fiscales : Nous vous rappelons que votre cotisation à la SIA, association loi de 1901, reconnue d'utilité publique, est déductible fiscalement de l'impôt sur le revenu, dans la limite admise par le Code Général des Impôts. Un reçu fiscal peut être demandé à la SIA en cochant la case reçu fiscal.